

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 août 2012
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-sixième session**
Point 35 de l'ordre du jour

**Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM
et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales
et sur le développement**

**Conseil de sécurité
Soixante-septième année**

**Lettres identiques datées du 9 août 2012, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des déclarations du Ministère des affaires étrangères de la Géorgie, en date des 7 et 8 août 2012, respectivement à l'occasion du quatrième anniversaire de la guerre d'août 2008 et suite à un entretien accordé par le Président russe (voir annexes I et II).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Alexander Lomaia



**Annexe I aux lettres identiques datées du 9 août 2012
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères
à l'occasion du quatrième anniversaire de la guerre
d'août 2008**

Voici quatre ans, le 7 août 2008, des troupes russes pénétraient en territoire géorgien pour se livrer, à une agression militaire directe contre la Géorgie, en violation flagrante des normes et principes universellement reconnus du droit international.

Malgré la signature, le 12 août 2008, d'un accord de cessez-le-feu en six points, la Fédération de Russie continue de faire fi de l'obligation qui lui incombe, au titre dudit accord, de se replier vers ses positions d'avant la guerre.

Les forces armées de la Fédération de Russie sont toujours en Géorgie et occupent 20 % du territoire national. La Russie a reconnu les régimes instaurés avec son soutien politique et son appui militaire en Abkhazie et dans la région de Tskhinvali. Prétextant avoir conclu un accord interétatique avec ces entités issues d'une opération de nettoyage ethnique, la Russie a installé deux bases militaires sur le territoire de la Géorgie et y a déployé plus de 10 000 hommes. Pour renforcer les capacités militaires offensives de ces bases, la Russie s'emploie, notamment, à déployer des systèmes de commandement et de contrôle, des chars et des roquettes sophistiqués, ainsi qu'à entraîner des troupes d'assaut ou des commandos.

Contrairement aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu, la Russie s'oppose ouvertement à la mise en place de mécanismes internationaux pour assurer la sécurité et la stabilité dans les territoires sous occupation. Dans le même temps, la Russie fait constamment obstacle aux discussions internationales de Genève, qui ont été conçues dans le double but de mettre sur pied des mécanismes de sécurité internationaux et d'assurer le retour des personnes déplacées dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité.

Face à ce défi existentiel, les amis de la Géorgie n'ont pas laissé le pays livré à lui-même, que ce soit pendant la guerre de 2008, ou par la suite. Les alliés nous ont aidés à suivre la progression des troupes russes en août 2008. Après la guerre, les pays amis ont apporté à la Géorgie une assistance de poids pour rétablir la stabilité économique et réparer les infrastructures mises à mal.

La Géorgie est particulièrement reconnaissante à tous les États qui ont mis du personnel à sa disposition et qui ont aidé à déployer la Mission de surveillance de l'Union européenne dans les meilleurs délais après le conflit. Le régime d'occupation entrave l'accès de la Mission aux territoires occupés. Toutefois, les membres de la Mission contribuent grandement à assurer la stabilité au quotidien en limitant les risques de provocation militaire ou politique. Il est à espérer que les obstacles artificiels récemment créés par Moscou et par le régime fantoche de Soukhoumi pour entraver la participation de la Mission au Mécanisme conjoint de prévention des incidents et d'intervention de Gali seront surmontés et que la Mission pourra s'acquitter de son mandat.

Malgré de graves difficultés, la Géorgie est toujours déterminée à rejoindre la famille des nations européennes. Notre objectif est d'édifier un État démocratique fondé sur des valeurs libérales et de créer un environnement stable, sûr et juste pour tous les habitants de la Géorgie. Depuis quelques années, des mesures concrètes sont prises – accord d'association, dialogue pour la simplification des procédures d'octroi de visas et accords de libre-échange approfondis et globaux, en cours de négociation – pour resserrer nos liens avec l'Union européenne. En ce quatrième anniversaire de la guerre, la Géorgie reste déterminée à contribuer tout particulièrement au renforcement de la sécurité internationale dans la région et dans le monde. Nos soldats aident à préserver la sécurité en Afghanistan. La présence de la Géorgie dans les missions civiles ou de police de l'ONU et de l'Union européenne est appelée à augmenter dans les années à venir. La Géorgie fait volontiers part à tous les États intéressés de son expérience dans la réalisation de réformes. Elle divulgue ses pratiques optimales dans des domaines tels que la lutte contre la corruption, l'amélioration de la qualité des services publics ou le passage d'un État du statut de consommateur à celui de fournisseur de services de sécurité.

Au lendemain de la guerre de 2008, le Gouvernement géorgien a adopté une stratégie privilégiant essentiellement le rétablissement de la confiance par des contacts quotidiens avec les personnes vivant dans les territoires occupés et en leur offrant des possibilités de développement économique et social. Avec cette stratégie, c'est une main tendue que nous offrons à nos compatriotes abkhazes et ossètes pour leur dire qu'il est temps de mettre de côté les différends du passé et de prendre des mesures actives et pragmatiques pour permettre aux communautés divisées par cette ligne d'occupation qui constitue de facto un nouveau mur de Berlin de renouer le dialogue et de restaurer une confiance mutuelle, pour tendre vers un avenir commun.

En dépit de l'agression subie en 2008, notre pays demeure l'ami des citoyens russes. Les investissements économiques opérés par les entreprises russes en Géorgie sont protégés. La Géorgie a unilatéralement supprimé l'obligation de visa, d'abord pour les résidents du Nord-Caucase voisin, puis pour tous les citoyens de la Fédération de Russie. Cette mesure a imprimé un nouvel élan au tourisme et a grandement contribué à améliorer les relations interpersonnelles. Le trafic aérien et terrestre entre la Géorgie et la Russie a été de fait rétabli. La Géorgie a plus d'une fois exprimé sa volonté de négocier avec la Russie pour toutes les questions en suspens et à tous les niveaux. Malheureusement, la Russie n'a pas fait de même.

La Géorgie s'efforce d'adopter une attitude constructive lors des discussions internationales de Genève. Elle s'est unilatéralement engagée à renoncer à l'usage de la force pour régler le conflit, alors que Moscou n'a toujours pas progressé dans ce sens. Au cours des prochains cycles de discussions, nous espérons que la Russie entendra les appels lancés par l'Union européenne et s'engagera elle aussi fermement à renoncer à l'usage de la force à l'encontre de la Géorgie. La Géorgie continuera de faire preuve de retenue et de pragmatisme à l'heure de résoudre les problèmes concrets des habitants des territoires occupés. Toutefois, il est hors de question de transiger pour ce qui touche à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie.

En ce quatrième anniversaire de la guerre de 2008, nous réaffirmons que notre objectif est de régler le conflit par des voies pacifiques et non de créer sur le territoire géorgien un nouveau conflit qui s'enliserait. Quiconque vit à l'intérieur de

nos frontières mérite de jouir du droit de mettre en valeur son propre potentiel dans la dignité afin de bénéficier des accomplissements de notre pays, à l'abri de la peur.

En mettant en œuvre cette stratégie, nous devons instaurer des relations étroites de partenariat avec les pays de la région, les membres de la famille euro-atlantique et les organisations internationales. Nous comptons sur l'appui de nos partenaires pour assurer une paix et une sécurité durables dans la région. Pour sa part, la Géorgie est prête à s'investir activement dans le renforcement de la paix et la sécurité internationales.

En ce quatrième anniversaire de la guerre, la Géorgie envisage l'avenir avec confiance, tout en s'efforçant de se faire une place parmi les nations libres du monde.

**Annexe II aux lettres identiques datées du 9 août 2012
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères
suite à l'entretien accordé par le Président russe**

Aujourd'hui, le Président russe Vladimir Poutine a reconnu que, dès 2006, la Russie avait échafaudé un plan pour envahir la Géorgie. Cet aveu contredit les précédentes déclarations de la Russie, qui prétendait que son agression militaire de 2008 faisait suite à une attaque surprise de la Géorgie et que son invasion avait pour but d'empêcher un génocide et de protéger les citoyens russes. Il dénote également le caractère prémédité de l'invasion et atteste d'un mépris total de Moscou pour le droit international. Le Président Poutine, qui était Premier Ministre à l'époque, a également révélé que Moscou avait entraîné des milices du régime de Tskhinvali pour qu'elles prennent part à l'invasion.

« Il y avait un plan, ce n'est pas un secret, que je sais », a déclaré M. Poutine au Kremlin dans un entretien télévisé accordé aux représentants des médias russes. « C'est dans le cadre de ce plan que la partie russe a agi. Il a été mis au point par l'état-major à la fin de 2006 ou au début de 2007. C'est moi qui l'ai approuvé; j'y ai consenti. » En outre, Poutine a déclaré que, dans le cadre de ce plan, des miliciens d'Ossétie du Sud avaient été entraînés par des spécialistes militaires russes, ajoutant que ces hommes s'étaient révélés très utiles pendant le conflit.

Le fait que le Président Poutine ait ouvertement reconnu que l'invasion de 2008 était préméditée depuis longtemps permet de jeter un autre regard sur le conflit. Ses propos confirment ce que la Géorgie affirme depuis longtemps, à savoir que l'incursion armée de la Russie en Géorgie en août 2008 constituait un acte prémédité d'agression contre une nation souveraine.

Les propos de Poutine font également écho à une déclaration faite en novembre 2011 par l'ex-Président Dimitri Medvedev, selon laquelle l'agression militaire était destinée à contrer les ambitions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en Géorgie et, partant, le choix souverain de notre pays de devenir membre de la communauté euro-atlantique. « Nous n'avons fait que calmer les ardeurs de certains de nos voisins en leur montrant qu'ils devaient se comporter correctement à l'égard de la Russie et des petits États voisins », a-t-il déclaré à Rostov-sur-le-Don. « Et, pour certains de nos partenaires, y compris pour l'Alliance de l'Atlantique Nord, il s'est agi là d'un avertissement, pour qu'ils n'oublient pas de penser à la stabilité géopolitique avant de prendre une décision sur l'élargissement de l'Alliance. Je considère que ces [questions] sont le principal enseignement à tirer des événements de 2008. »

Le Président Poutine a également reconnu que la Russie avait entraîné des milices du régime de Tskhinvali pour qu'elles combattent les forces armées de la Géorgie, ce qui montre que la Russie avait, des années durant, manqué à ses obligations en tant que soi-disant gardienne de la paix à Tskhinvali. Ces actions contrevenaient directement aux engagements pris par la Russie dans différents accords de paix, tout en violant manifestement l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie.

Au vu de la déclaration de ce jour, le Gouvernement géorgien engage la communauté internationale à continuer de faire pression sur la Russie pour qu'elle retire ses forces d'occupation de la Géorgie et respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses voisins.

Cette action est d'autant plus importante que la Russie continue de renforcer sa présence militaire dans les territoires occupés et se livre à une rhétorique hostile, constituant ainsi une grave menace, de tous les instants, pour la sécurité de la Géorgie. La communauté internationale doit exiger de la Russie qu'elle s'engage à renoncer à faire usage de la force à l'encontre de la Géorgie et à instaurer des mécanismes de sécurité internationale dans les territoires géorgiens occupés.
